

**COMPTE-RENDU** – Réunion du Comité Syndical en date des 12 et 17/02/2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL****Date de la convocation : 03.02.2026**

L'an deux mille vingt-six, le 12 février à 09h30, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de St Didier des Bois sous la présidence de M. MEDAERTS Dominique.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette assemblée, les membres du comité syndical se sont à nouveau réunis **le 17 février 2026**, à la salle des fêtes de St Didier des Bois sous la présidence de M. MEDAERTS Dominique, après convocation envoyée le 12 février 2026.

Le tableau suivant récapitule les personnes présentes et les votants :

	Collectivité Adhérente	Délégué Titulaire	Présent	Délégué suppléant	Présent	Membres présents et votants	Nom Votant par procuration	Nbre de Votants	Nombre de pouvoir
1	Amfreville-Saint-Amand	ARTAUD Fabien	Non	HUBAILLE Jean-Louis	Non	0		0	0
2	Bacquepuis	DEMAEGDT Thierry	Non	PORET Cédric	Non	0		0	0
3	Barneville sur seine	CHERVILLE Mery	Non	MAQUAIRE Olivier	Non	0		0	0
4	Berniville	MALZY Philippe	Non	LEBRETON Cyrille	Non	0		0	0
5	Boissey le Châtel	LAMOTTE Pascal	Non	DALLE Johan	Non	0		0	0
6	Bonneville Aptot	LEGRAND Vincent	Non	BASSET Francis	Non	0		0	0
7	Bosgouet	BERTIN Franck	Non	VAN DAMME Françoise	Non	0		0	0
8	Bosrobert	GARNIER Auguste	Oui	BREANT Caryl	Oui	1		1	0
9	Bosroumois	VANHEULE Philippe	Non	BOONE Thomas	Non	0		0	0
10	Bouquetot	GRAINVILLE Joël	Non	TABOUELLE Christophe	Non	0		0	0
11	Bourg Achard	TEMPERTON Joël	Non	HERSANT Stéphane	Non	0		0	0
12	Brestot	MIMIEUX Frédéric	Non	BESSARD Jonathan	Non	0		0	0
13	Calleville	DUVAL Christian	Oui	SCRIBOT Frédéric	Non	1		1	0
14	Canappeville	GOBEAUT René	Oui	BREANT Gilles	Non	1		1	0
15	Caumont	DUFROY Maria	Non	LEROY Xavier	Non	0		0	0
16	Cesseville	FOSSARD Nicolas	Non	DEBUS Alain	Non	0		0	0
17	Combon	LECAVELIER-DÉSÉTANGS Rémy	Non	DELANNOY Patrice	Non	0		0	0
18	Crestot	PERNELLE Benoît	Non	DESSAUX Alain	Non	0		0	0
19	Criquebeuf la Campagne	DAUTRESME Thierry	Non	MARIE Michèle	Oui	1		1	0
20	Crosville la Vieille	BOIDIN Jean-Marie	Non	CARPENTIER Pascal	Oui	1		1	0
21	Daubeuf la Campagne	BUSSIERE Laurance	Oui	BUISSON Sébastien	Non	1		1	0
22	Ecaquelon	HOMO Daniel	Non	LEBOUCHER Alain	Oui	1		1	0
23	Ecardenville la Campagne	LECOQ Didier	Non	SALIOU Dominique	Non	0		0	0
24	Ecauville	PLESSIS Elisabeth	Non	POUESSEL Michaël	Non	0		0	0
25	Ecquetot	CHEVALLIER Patrice	Oui	LONCKE Didier	Non	1		1	0
26	Epegard	DEMARE Pascal	Oui	GEZOLME Patrick	Non	1		1	0
27	Epreville Neubourg	Pres Le ELIOT Patrick	Oui	BRIOSNE Maurice	Non	1		1	0
28	Eturqueraye	GENCE Claude	Non	LECOMPTE Didier	Non	0		0	0
29	Flancourt-Crescy-en-Roumois	PECOT Bertrand	Non	MASSELIN Arnaud	Non	0		0	0
30	Fouqueville	SOËNEN Bruno	Oui	ROULLÉ Guillaume	Non	1		1	0
31	Grand Bourgtheroulde	LECLERC Stéphane	Non	COUTURIER Anne laure	Non	0		0	0
32	Graveron Semerville	CHEVALIER Édouard	Non	CARRERE-GODEBOUT Claire	Oui	1		1	0
33	Harcourt	LEMAIRE Michel	Non	POHER Jean-Claude	Non	0		0	0
34	Hauville	FAUCON Thierry	Non	VERDUN Sylvie	Non	0		0	0
35	Hectomare	METTAIS Marie-Hélène	Oui	PLOYART François	Non	1		1	0
36	Hondouville	PAVLATA Ladislav	Oui	PARIS Jean-Charles	Non	1		1	0
37	Honguemare Guenouville	BILLY Eric	Non	VANDERMEERSCH Philippe	Non	0		0	0
38	Ileville sur Montfort	HEBERT Maryan	Non	/	Non	0		0	0
39	Iville	ADAM Jean-Paul	Non	MAUGY Luc-Jean	Non	0		0	0
40	La Harengère	BOULAND Hervé	Non	LE SUEUR Patrick	Oui	1		1	0
41	La Haye Aubrée	LAFERTÉ Stéphane	Non	AMETTE Paulette	Non	0	BINET J	1	1
42	La Haye de Calleville	VOISIN Jean-Baptiste	Oui	DESRAIS Dominique	Non	1		1	0
43	La Haye de Routot	BINET Jacques	Oui	GOLFRIN Olivier	Non	1		1	0
44	La Haye du Theil	PORTE Michel	Non	COUCHAUX Alain	Non	0		0	0
45	La Neuville du Bosc	FORCHER Bernard	Non	CORNU Jean-Claude	Non	0		0	0
46	La Pyle	HEUGHEBAERT Philippe	Non	ROUSSEAU Yann	Non	0		0	0

47	La saussaye	CHOLLET Lionel	Oui	PIEDNOEL Alain	Non	1		1	0
48	La Trinité de Thouberville	BOITOUT Gérard	Non	AUBER François	Non	0		0	0
49	Le Bec Hellouin	FINET Pascal	Non	GAUTIER Alban	Non	0		0	0
50	Le Bec Thomas	FLAMBARD Jean-Luc	Oui	SOENEN Joris	Non	1		1	0
51	Le Bosc du Theil	REVEILLERE Michel	Non	PARIS Lucienne	Non	0		0	0
52	Le Landin	DEZELLUS Michel	Oui	CORAL-BELIER Edouard	Non	1		1	0
53	Le Neubourg	CHEUX Arnaud	Non	ONFRAY Didier	Non	0		0	0
54	Le Thuit de l'Oison	DOUBET Gilbert	Non	LESUEUR François	Non	0		0	0
55	Le Tremblay Omonville	LEFEBVRE Jean-François	Oui	LEFEBVRE Michel	Non	1		1	0
56	Le Troncq	FERCOQ Mickaël	Non	SAMSON Catherine	Oui	1		1	0
57	Les Monts du Roumois	LOIR Jean-Louis	Oui	BUGENNE Richard	Non	1		1	0
58	Malleville sur le Bec	GILLES Emmanuel	Non	POOT Matthieu	Non	0		0	0
59	Mandeville	MEDAERTS Dominique	Oui	JOURDAIN Jean-Paul	Non	1		1	0
60	Marbeuf	GAILLARD Thomas	Non	VANHEULE Pascal	Non	0		0	0
61	Mauny	DORANGE Chrysis	Non	NOËL Charly	Non	0		0	0
62	Nassandres sur Risle	WEBER Claude	Non	LEFEBVRE Isabelle	Non	0		0	0
63	Pont Authou	LECONTE Albert	Non	DUHAMEL Thierry	Non	0		0	0
64	Quittebeuf	CHERON Benoit	Non	BÉTILLE-POUSSET Sylvie	Oui	1		1	0
65	Rougemontiers	DE WULF Joël	Oui	LEREFAIT Cyrille	Non	1		1	0
66	Rouge-Perriers	LERDU Bruno	Oui	PREVOST Françoise	Non	1		1	0
67	Routot - Ccpavr	LOLLIER Yann	Non	BARON Frédéric	Non	0		0	0
68	St Aubin d'Ecrosville	-	Non	DEPITRE Patrick	Oui	1		1	0
69	St Cyr la Campagne	JOUET Raoul	Non	TAVENNEC Gaëlle	Non	0		0	0
70	St Denis des Monts	MORIN Olivier	Non	DELARUE Damien	Non	0		0	0
71	St Didier des Bois	GOY Jacky	Oui	MORISSE Michel	Non	1		1	0
72	St Eloi de Fourques	SZALKOWSKI Denis	Non	FIQUET Stéphane	Non	0		0	0
73	St Germain de Pasquier	LAFILLE Laurence	Non	CHOMBART Jean-Charles	Oui	1		1	0
74	St Léger du Gennetey	ROMAIN Philippe	Non	LEROUX Pierre	Non	0		0	0
75	St Meslin du Bosc	BONNEAU Christian	Non	JOUEN Éric	Non	0		0	0
76	St Ouen de Pontcheuil	DUVAL Daniel	Non	LEMULLIER Corinne	Non	0		0	0
77	St Ouen de Thouberville	LECOQ Denis	Non	THIEBAULT Damien	Non	0		0	0
78	St Ouen du Tilleul	MATHE Michel	Oui	AUBOURG Jean	Non	1		1	0
79	St Paul de Fourques	GUILLOT Annick	Non	PLESANT Jacky	Oui	1		1	0
80	St Philbert sur Boissey	JOUIS NUPER Caroline	Non	BUCHER Franck	Non	0		0	0
81	St Pierre des Fleurs	BESSIERE Yann	Non	GERMAIN Bruno	Non	0		0	0
82	St Pierre du Bosguéard	MOENS Vincent	Non	VANNIER Gisèle	Non	0		0	0
83	Ste Colombe La Commanderie	LARGESSE Jacky	Oui	DEGROOTE Frédéric	Non	1		1	0
84	Ste Opportune du Bosc	DECROOS Marc	Non	VANHEULE André	Non	0	VOISIN JB	1	1
85	Thénouville	SARRADE Patrick	Oui	LAMY François	Non	1		1	0
86	Thibouville	LEGER Corinne	Non	COUDEL Philippe	Non	0		0	0
87	Thierville	RESSENCOURT Michel	Non	SIMON Steave	Non	0		0	0
88	Tournedos Bois Hubert	PHILIPPE Jean-Pierre	Non	DEWULF Pascal	Non	0		0	0
89	Tourville la Campagne	BOURGAULT Hugues	Non	BAYEZ Christian	Non	0		0	0
90	Venon	VAUQUELIN Bernard	Oui	LEROY Catherine	Non	1		1	0
91	Villettes	ROBACHE Arlette	Oui	DEGOULET Cécile	Oui	1		1	0
92	Villez sur le Neubourg	PLESSIS Gérard	Oui	SETIF Dominique	Non	1		1	0
93	Vitot	RUPIN Hervé	Non	LELARGE Joël	Non	0		0	0
94	Voiscreville	LELOUARD Jean- Paul	Non	FRÉRET Ludovic	Non	0		0	0
95	Vraiville	GAMBLIN Hervé	Non	MEEUS Marcel	Oui	1		1	0
<b>TOTAL</b>						<b>38</b>		<b>40</b>	<b>2</b>

**Il y avait donc 38 membres présents sur 95 en exercice et 40 votants dont 2 pouvoirs.**

Mr LAFERTE, LA HAYE AUBREE a donné pouvoir à M.BINET J.

Mr DECROOS, STE OPPORTUNE DU BOSCO a donné pouvoir à M.VOISIN JB.

Secrétaire de bureau : H.BOURGAULT (absent)

Secrétaire de séance: Angèle BABIRAT

Assistaient également :

M. SERREAU Jean, directeur général et financier

Mme LEROUX Céline, directrice générale adjointe

Mme BABIRAT Angèle, M. JOUX Fabien, service comptabilité

M. Stéphane DOUVENOU, responsable d'exploitation

Mme Léa CHOFARDET, responsable clientèle

M.Ludovic PESQUET, responsable informatique

## 1/ Mot d'accueil du président

Mr Medaerts remercie la mairie de St Didier des bois pour le prêt de leur salle à l'occasion de cette assemblée.

Malheureusement le quorum n'étant pas atteint, il ne sera fait que la présentation du DOB et une nouvelle convocation sera envoyée afin de pouvoir procéder au vote lors d'une deuxième assemblée.

Mr Medaerts rappelle la tenue des salons de l'eau de Marbeuf et Flancourt qui ont permis une bonne communication auprès des usagers et pour lesquels le syndicat a reçu de très bons retours.

Cette année 2026 est une année de réélection du bureau du SERPN. Mr Medaerts annonce qu'il ne se représentera pas pour ce prochain mandat qui s'annonce néanmoins très intéressant avec la création des usines de traitement, mais aussi la continuité des différents projets (renouvellement des canalisations fuyardes, des conduites en CVM, des compteurs, la réfection des réservoirs...)

Deux ingénieurs pour la protection de la ressource ont été recrutés, Mme Justine VAQUEZ et Mr Raphaël DEVILLE CHABROLLE afin de pallier aux départs de Joséphine LOSTETTE et Wejdene HASNAOUI en ce début d'année.

Cette année 2025 affiche des dépenses de fonctionnement légèrement inférieures à l'an passé, un effectif constant avec 3 alternants dont un qui restera à terme en remplacement d'un technicien de production lors de son départ en retraite.

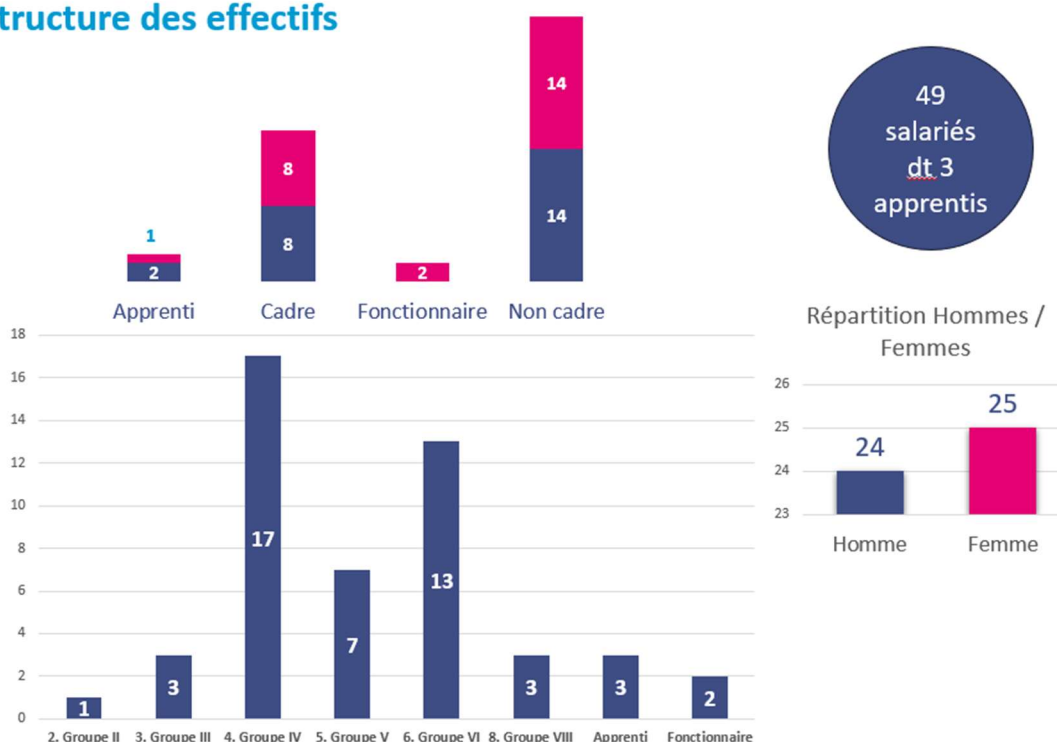
## 2/ Approbation du compte rendu du 13/11/2025

Le compte rendu est approuvé avec 28 voix pour et 1 abstention.

## 3/ Présentation du ROB/DOB 2026

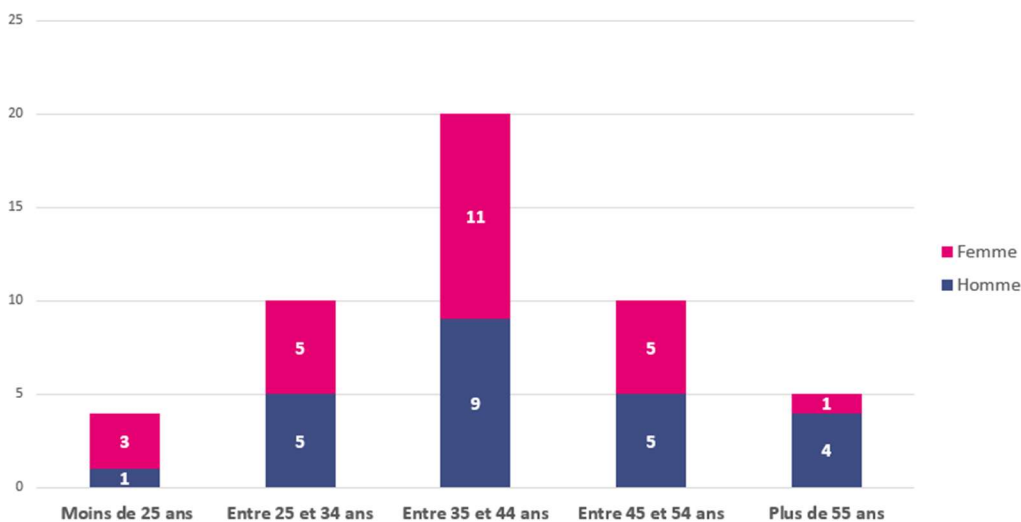
### o Ressources humaines :

#### Structure des effectifs

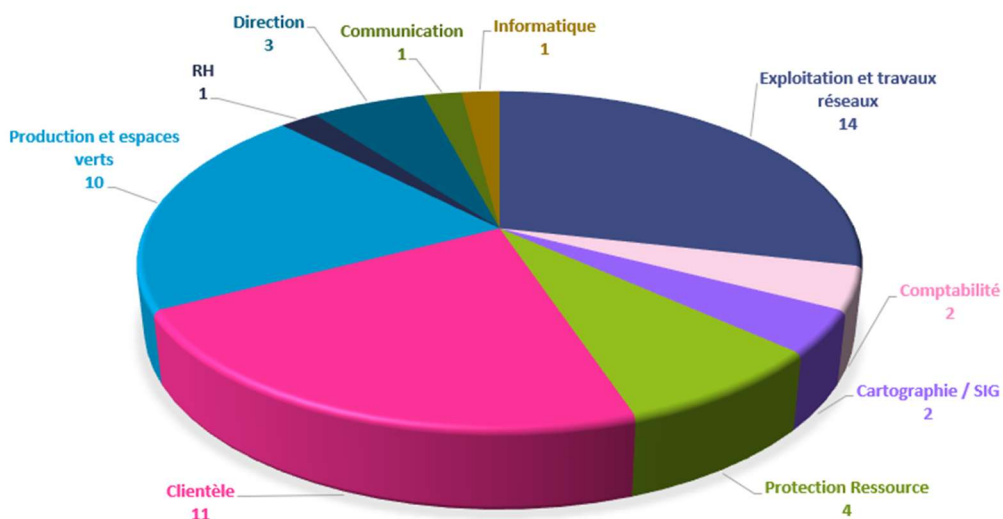


Retour de Julie Leboulenger suite à son arrêt maladie de longue durée

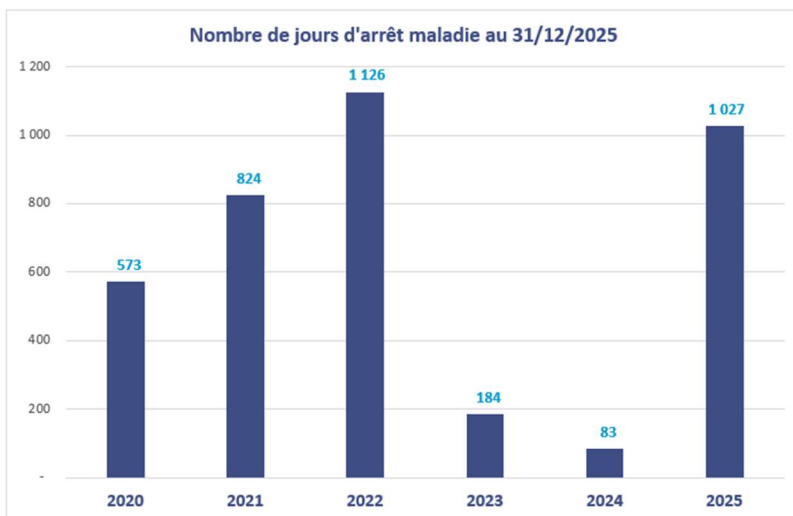
Pyramide des âges au 31/12/2025



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICE AU 31/12/2025



Nombre de jours d'arrêt maladie au 31/12/2025



Le stock de jours en Compte Épargne Temps au 31/12/2025 est de **495** (429,5 jours en 2024)

Le stock d'heures récupérables au 31/12/2024 est de **570,52 heures**. (451,03 heures en 2024)

Sur 2025 plus de **850 jours cumulés de congés mat, longue maladie et accident de travail** soit **env 177**

## ○ Protection de la ressource

### Objectifs :

Limitier la dégradation de la ressource et améliorer la qualité de l'eau brute.

### Enjeux / risques:

Non-respect des exigences sanitaires, arrêt d'un point d'eau (manque de ressource).

### Orientations stratégiques :

Mise en œuvre de la stratégie de protection de la ressource.

### Chiffres clés :

4 aires d'alimentation de captage prioritaires

Effectif : 3 ETP + 1 poste en alternance + 1 ETP assistante technique/communication

Dépenses principales 2025 : Axe 1 – Etudes, analyses (eau et sol)

Axe 2 - Accompagnement collectif et individuel des exploitants

Axe 4 - Paiement direct aux agriculteurs

### Particularités/ spécificités SERPN:

Une nappe d'eau karstique sensible aux transferts rapides de polluants, des pressions, sur le territoire, majoritairement agricoles.

Une seule station équipée de traitement (turbidité).

Un des sites assure plus d'un tiers de la production mais ne dispose pas de secours. Pas de possibilité de mélange d'eau pour abattre les concentrations de nitrates.

### Exemple de projets spécifiques en cours:

Dynamique de groupes

- **Renouvellement du marché d'accompagnement collectif** : poursuite du partenariat avec la **CRAN** et début de partenariat avec **Littoral Normand**
- Lancement de groupes « **COUVERTS** » en partenariat avec **AC AGRO**
- Poursuite des réflexions collectives sur les **ADVENTICES** avec **AGRO-TRANSFERT**

Rencontres individuelles

- Restitution des **résultats de reliquats azotés** aux exploitants des BAC Nitrates (40 à 60% de la SAU des BAC)
- **Accompagnement individuel** des exploitations (5CICC et 2 suivis herbe) avec la **CRAN** et le **CIVAM Allouville**
- **Suivi dynamique de l'azote** sur 3 AAC (suivi de leviers)

Projets

- Finalisation du Projet PRIAME (PRiorisation des Aménagements de bétaires et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable) en partenariat avec **l'Université de Rouen, le BRGM et l'AREAS**
- 2 campagnes de traçages programmées à partir de l'hiver 2025-2026

## ○ Pourquoi voyons-nous beaucoup de champs oranges ?

➔ Il s'agit de produit de traitement des agriculteurs, nous ne pouvons les contraindre à les épandre ou non, c'est au bon vouloir des exploitants, nous ne pouvons que les conseiller sur les bonnes pratiques à adopter.

## ○ Production

### Objectifs :

Assurer la production en continu, en quantité et de qualité suffisante.

### Enjeux :

Arrêt d'un point d'eau (manque de ressource), non-respect des exigences sanitaires.

### Orientations stratégiques :

Sécurisation des installations (patrimonial, Vigipirate, évolution du climat), mise aux normes électriques et télécommunication, sécurisation informatique. Réfection des installations hydraulique.

### Chiffres clés : 13 stations de production

Une cinquantaine de pompes / 17 réservoirs / 40 Kms de réseau entre les stations et les châteaux d'eau

Effectif : 3 ETP exploitant + 3 ETP maintenance + 1 ETP polyvalent + 1 ETP encadrant + 1 Apprenti + 0,5 ETP administratif

### Particularités/ spécificités SERPN:

Un réseau structuré pour que les stations se secourent entre elles.

Une seule station équipée de traitement (turbidité).

Un des sites assure plus d'un tiers de la production mais ne dispose pas de secours.

Pas de secours possible depuis les voisins car nous sommes sur le plateau.

### Exemple de projets spécifiques en cours:

- Réfection du château d'eau de Fouqueville,
- Réfection du château d'eau de La Chouque,
- Réfection de la station du Val Galopin,
- Diagnostic structurel du château d'eau de Bosrobert,
- Réfection de la station de Saint Amand (remplacement des pompes, conduites, armoire électrique),
- Remplacement de conduites à la station des Varras,
- Remplacement armoire électrique NORD station des Varras,
- Remplacement armoire électrique de la station de Montfort.

○ **Distribution**

**Objectifs :**

Assurer la continuité de service, optimiser le rendement.

**Enjeux :**

Augmentation du coût de production si baisse du rendement

Dégradation du service aux abonnés (coupures non programmées, problème de pression) .

**Orientations stratégiques :**

Améliorer la surveillance du réseau, renouveler le patrimoine pour limiter les fuites.

**Chiffres clés :** 1500 Km de réseau avec de nombreux équipements à entretenir:

70 régulateurs de pression, 200 compteurs de sectorisation, 570 ventouses , plus de 8 000 vannes.

**Effectif :**

- 11 ETP terrain : 6 fontainiers + 1 technicien Hydrant + 1 releveur + 1 suivi travaux + 1 apprenti + 1 encadrant
- 3 ETP administratifs (gestion des devis, appels techniques, DICT, CU, renouvellements de compteurs ... )

**Particularités/ spécificités SERPN:**

Un réseau rural et vieillissant très étendu, 22 abonnés par km de réseau (CASE 51, MRN 65)

Une disparité de la démographie sur le territoire, la population augmente plus vite à certains endroits que d'autres ce qui déséquilibre les consommations.

**Exemple de projets spécifiques en cours:**

Jumeau numérique leakmited du réseau pour optimiser la programmation des travaux

Leakmited sprint : recherche de fuite sur un linéaire de 100 km rémunéré à la performance 20 fuites de trouvées sur la campagne

**Renouvellement des compteurs abonnés**, passage des compteurs en télérelève toujours en cours reste 8000 sur 35 000

**Renouvellement du réseau fuyard** : dossier de subvention déposé en décembre pour 2M€ (5,4 km)

**Dépenses principales 2025:**

- ⇒ 6.56 km de réseau ont pu être renouvelés pour 2,1M€
- ⇒ 3700 compteurs renouvelés en 2025 : 0,405 M€ (fourniture et pose).
- ⇒ 1,2 M€ de réparations de fuites

**TRAVAUX 2025:** 114 branchements, 12 PI et 5 BI exécutés.

○ *Question : Est-ce qu'on s'améliore sur les fuites ?*

➔ On s'améliore sur la réduction de fuite mais cela reste difficile compte tenu de la taille du réseau.

○ *Question : Les syndicats peuvent il acheter du foncier ?*

➔ Nous pouvons et même nous le devons selon les cas (bail agricole, château d'eau...)

○ *Question : Qu'en est-il de la préservation de l'environnement sur vos sites ?*

➔ On protège au maximum l'environnement (entretien espaces verts) des sites sur lesquels nous intervenons mais certains facteurs sont indépendants de notre volonté.

## ○ Services support

### Objectifs :

**Optimiser les coûts engendrés**

### Enjeux :

- Continuer d'assurer la possibilité du télétravail de manière sécurisée et performante.
- Maintenir un parc matériel à jour pour permettre aux salariés de travailler correctement et sécuriser l'infrastructure du SERPN. Assurer la sécurité des différents sites à travers la vidéosurveillance.
- Disposer d'outils matériel et logiciels performants permettant la facturation des 35 000 abonnés, la gestion patrimoniale du réseau (SIG), la télésurveillance des sites, la gestion des interventions, la gestion documentaire, la gestion des relèves de compteurs afin d'optimiser la masse salariale.

### Orientations stratégiques :

**Améliorer la sécurité du SI, optimiser les outils supports et le fonctionnement des services SIG, Compta, clientèle et technique.**

### Chiffres clés :

**Effectif :** 1 ETP Administrateur Système et Réseaux + 2 ETP SIG + 2 ETP Comptabilité + 11 ETP Clientèle

### Particularités/ spécificités SERPN:

Un parc informatique à la fois conséquent et à la taille limite pour internaliser certaines prestations.

**Urgences, craintes:** Sécurisation du parc informatique compte tenu de la montée permanente des cyber-attaques en 2025 (30% contre des collectivités). Plus de la moitié du personnel serait dans l'impossibilité de travailler sans les outils informatiques et la facturation serait impactée.

### Bilan 2025:

- Évolution de la sécurité des ordinateurs portables pour tous les salariés (Double authentification, chiffrement des disques durs, aucun droits administrateur...)
- Mise en place d'une vidéosurveillance sur différents sites extérieurs (réalisée en interne)
- Mise en place d'un nouveau serveur ainsi qu'une réplication de celui-ci (norme NIS2) (réalisé en interne)
- Achat d'un nouvel outil GPS pour répondre aux futures exigences de la loi anti-endommagements

### Bilan 2025 SIG:

- Amélioration (marge d'erreur < 40 cm = classe A) du positionnement du réseau sur 19 km avec GPS.
- Réponse au DT/ dict en classe A en zone urbaine (50% des DICT) avec prise de point GPS systématique.
- Constat de l'obsolescence du cadastre et de l'image aérienne actuelle, décalage par rapport au réseau de plusieurs mètres-> source de confusion -> projet de mutualisation financière d'une image haute précision fin 2026 (PCRS): vol mandaté par le SIEGE 27 et Enedis

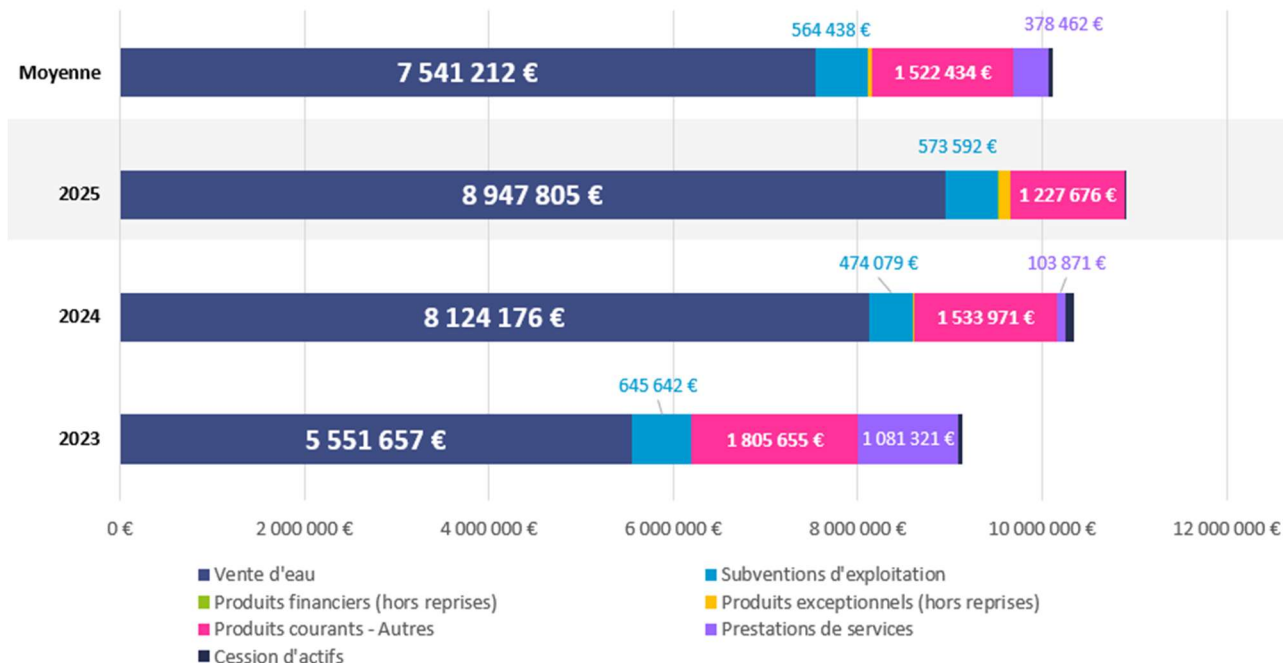
## Renouvellement de la certification ISO 9001 le 06/2025



## ○ Analyse financière

### ○ Fonctionnement

### Recettes de fonctionnement 2023-2025



#### Produits courants:

Location antennes, travaux de branchements, convention d'exploitation assainissement SITEUR.  
Les recettes travaux de branchement couvrent les dépenses associées en investissement hors décalage d'exercice.

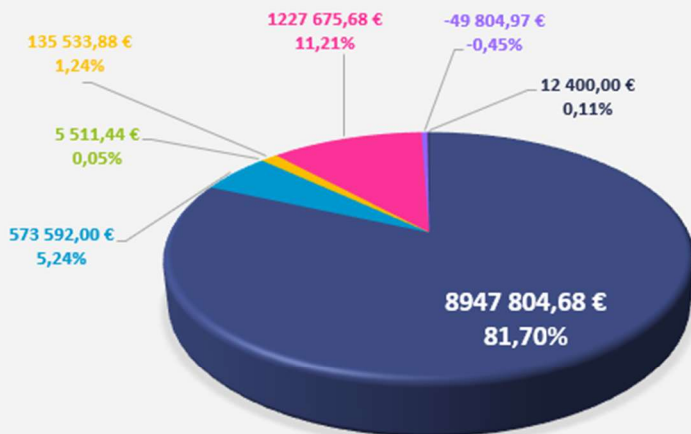
**Prestations de services :** facturation de l'assainissement, frais divers et conventions hydrants. Négatif en 2025 car reversement de la redevance modernisation perçue en 2024.  
A partir de 2025, il n'y a plus de perception de la redevance AESN liée à l'assainissement budgétaire.

**Produits exceptionnels:**  
Chapitre 77

**Produits financiers:**  
Chapitre 76

**Subventions d'exploitation:** les subventions pour les PSE et pour les postes d'animation

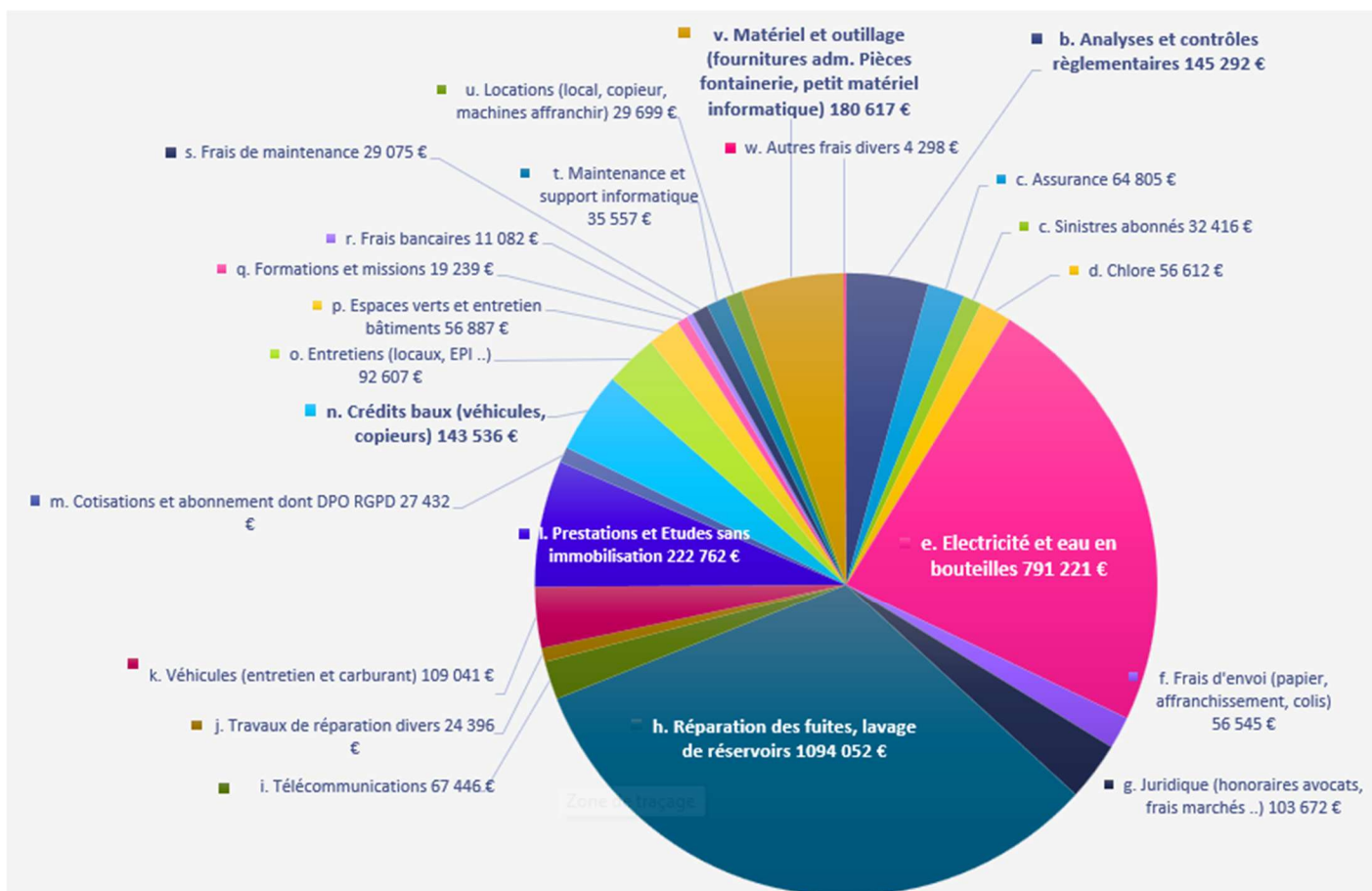
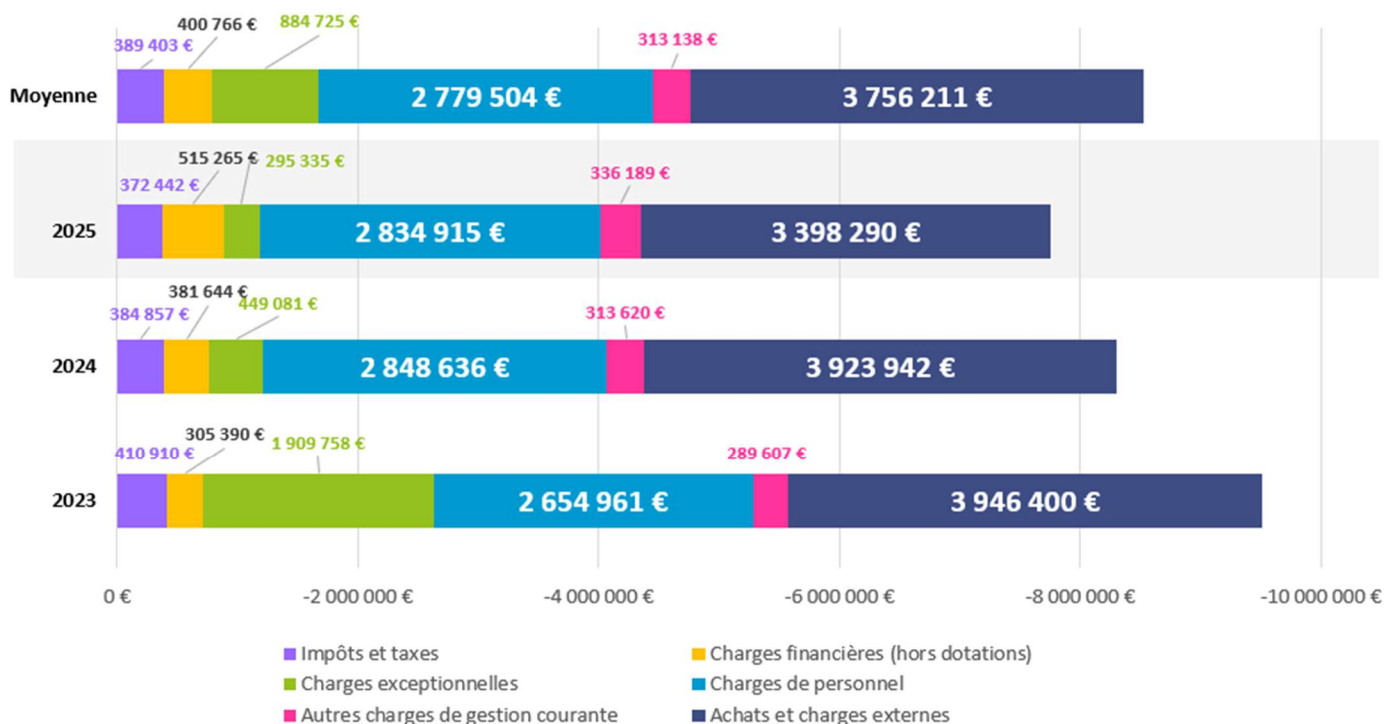
**Cession d'actifs :**  
Article 775



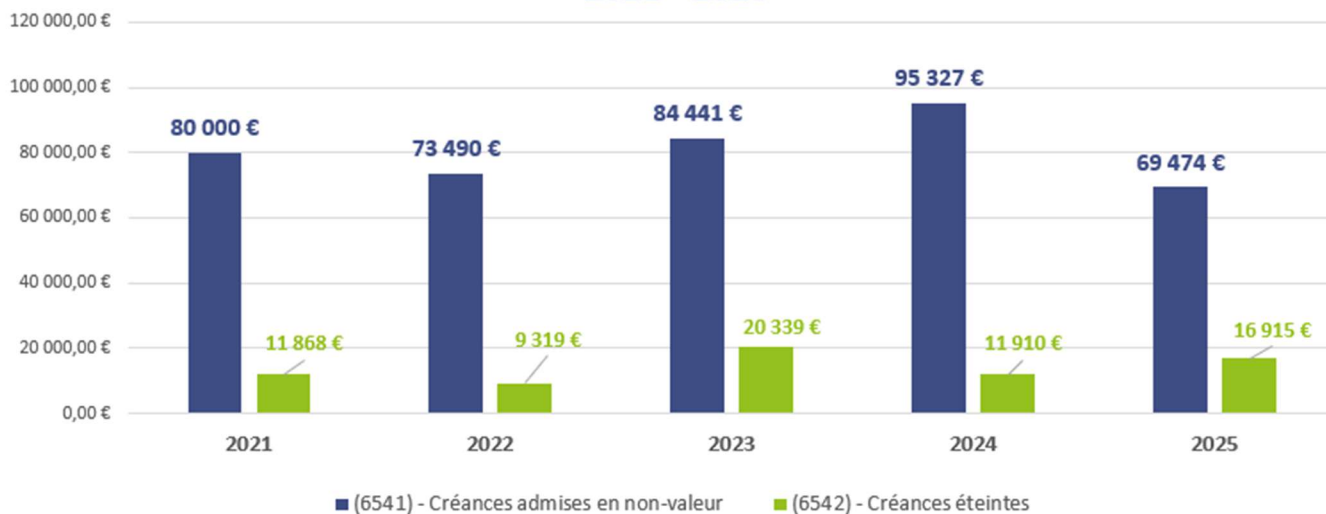
#### Vente d'eau :

- Part SERPN abonnement et consommation
- Part Redevances AESN reversement déduit
- Vente d'eau en gros

### Dépenses de fonctionnement 2023-2025



### Evolution des abandons de créances 2021 - 2025



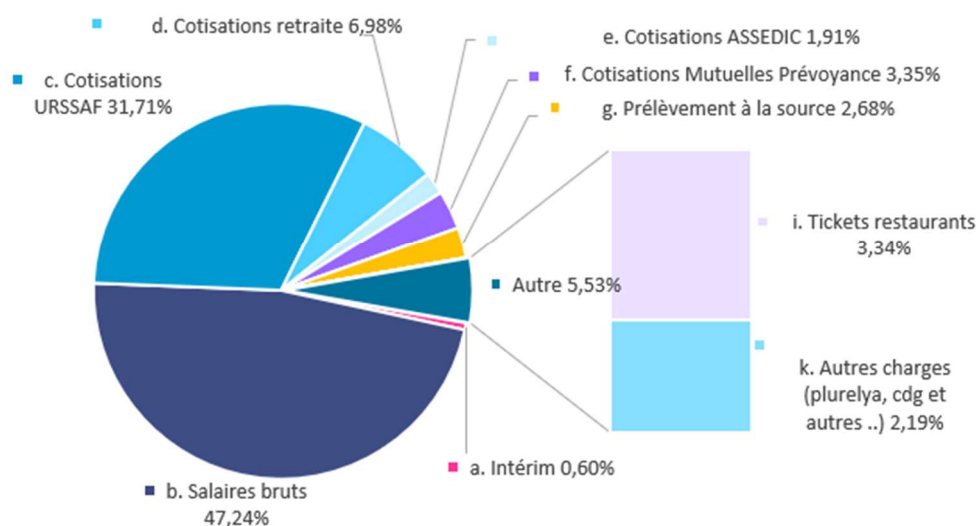
### Une masse salariale maîtrisée et optimisée

	2024	2025
Salaires et charges (Chapitre 012)	2 864 873,83	2 882 025,77
Atténuation de charges (Chapitre 013 - Subventions et Indemnités journalières)	16 238,32	47 110,34
<b>Total (Chapitre 012 - Chapitre 013)</b>	<b>2 848 635,51</b>	<b>2 834 915,43</b>

- Inflation de la convention collective : +1,5%

- Plus de réparations de fuites = plus d'heures supplémentaires en astreinte

### Répartition des charges de personnel



- Absence longue durée d'un fontainier compensée par un appel à l'intérim pour assurer des missions de terrain (rendez vous clientèle, relève)

- Hausse des charges patronales et salariales

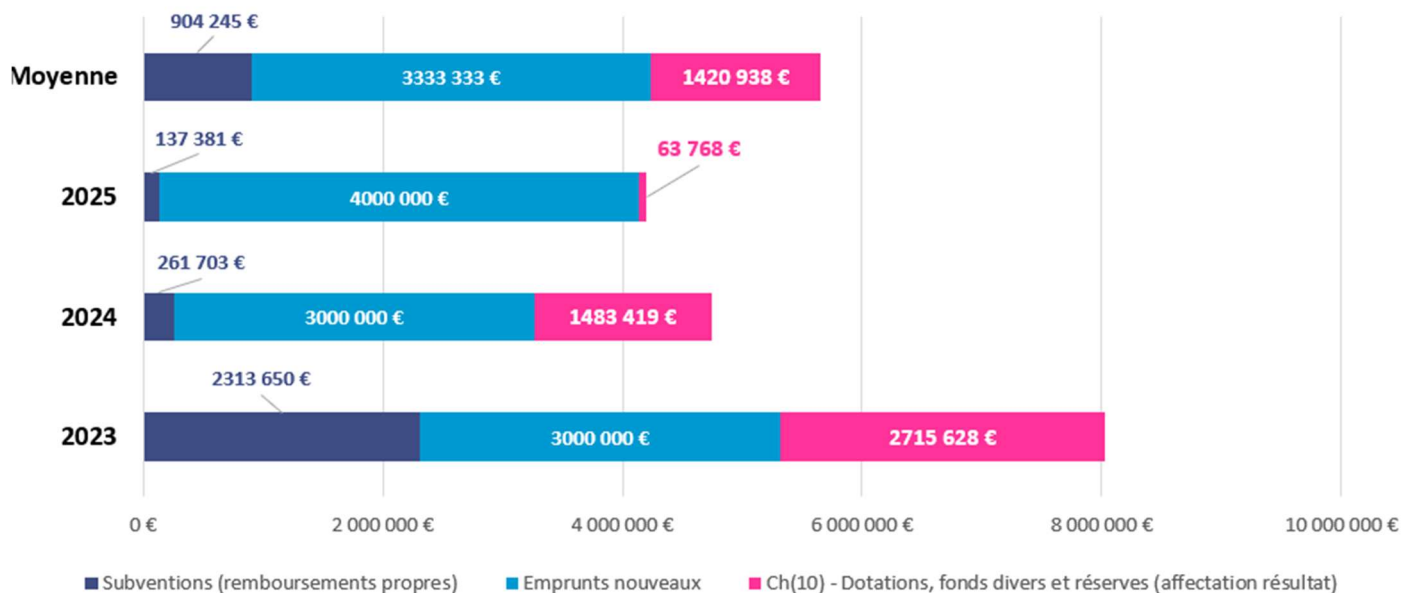
- Évolutions des salaires selon la grille et les évaluations annuelles

○ Pourquoi une telle différence entre 2023 et 2024 ?

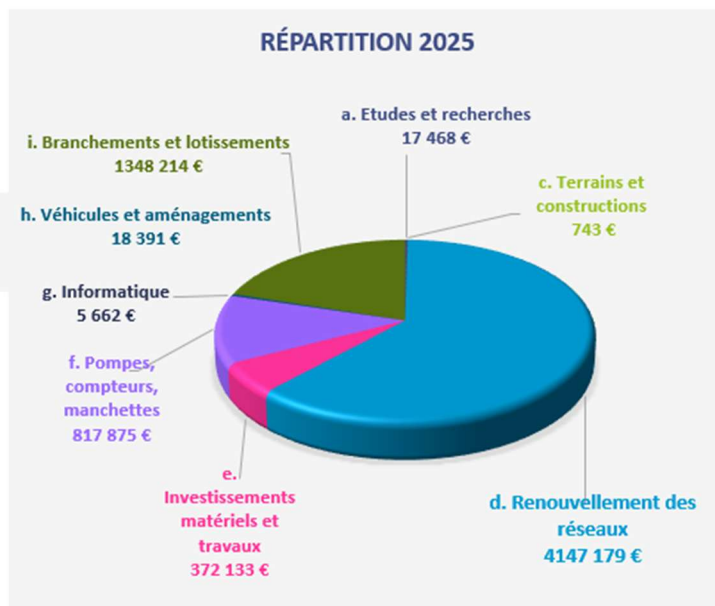
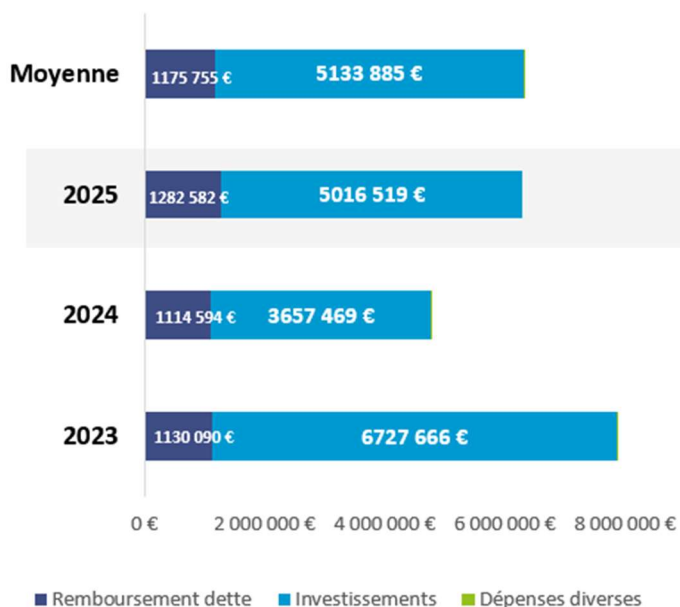
-> Dû au jeu d'écriture concernant l'assainissement qui était intégré dans les comptes à tort auparavant

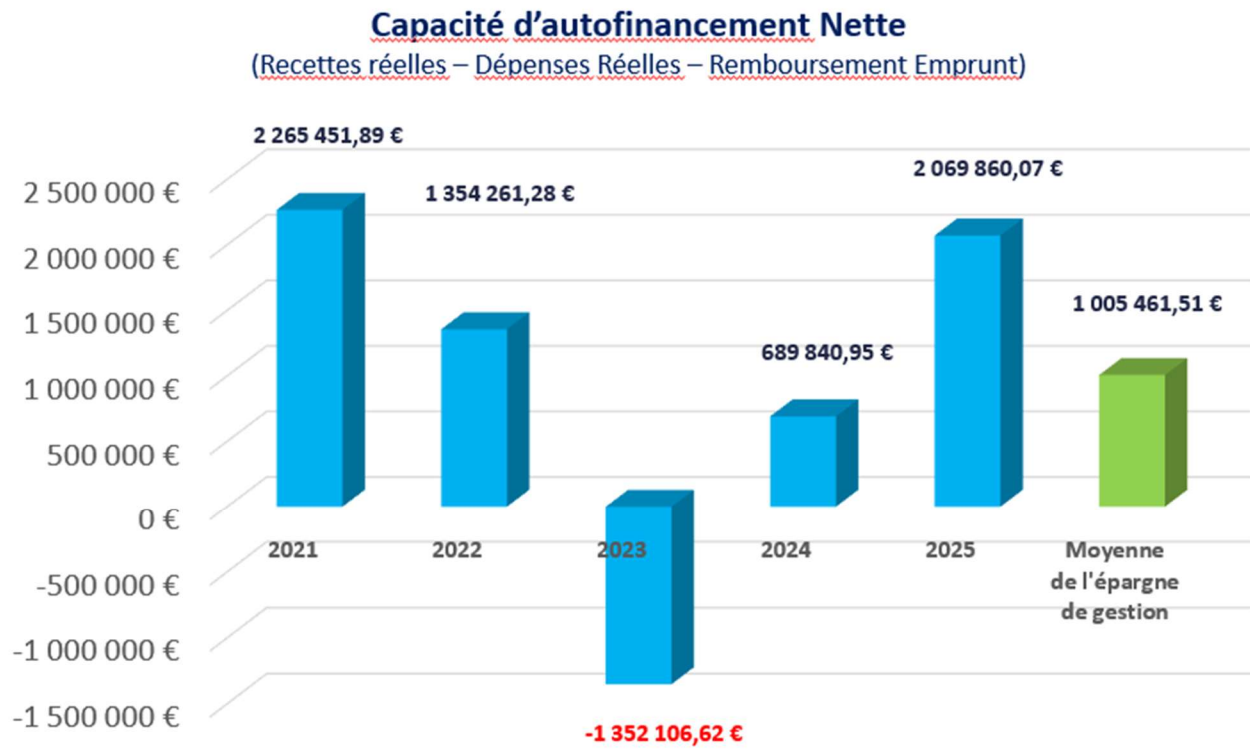
○ Investissement

Recettes d'investissement  
2023-2025

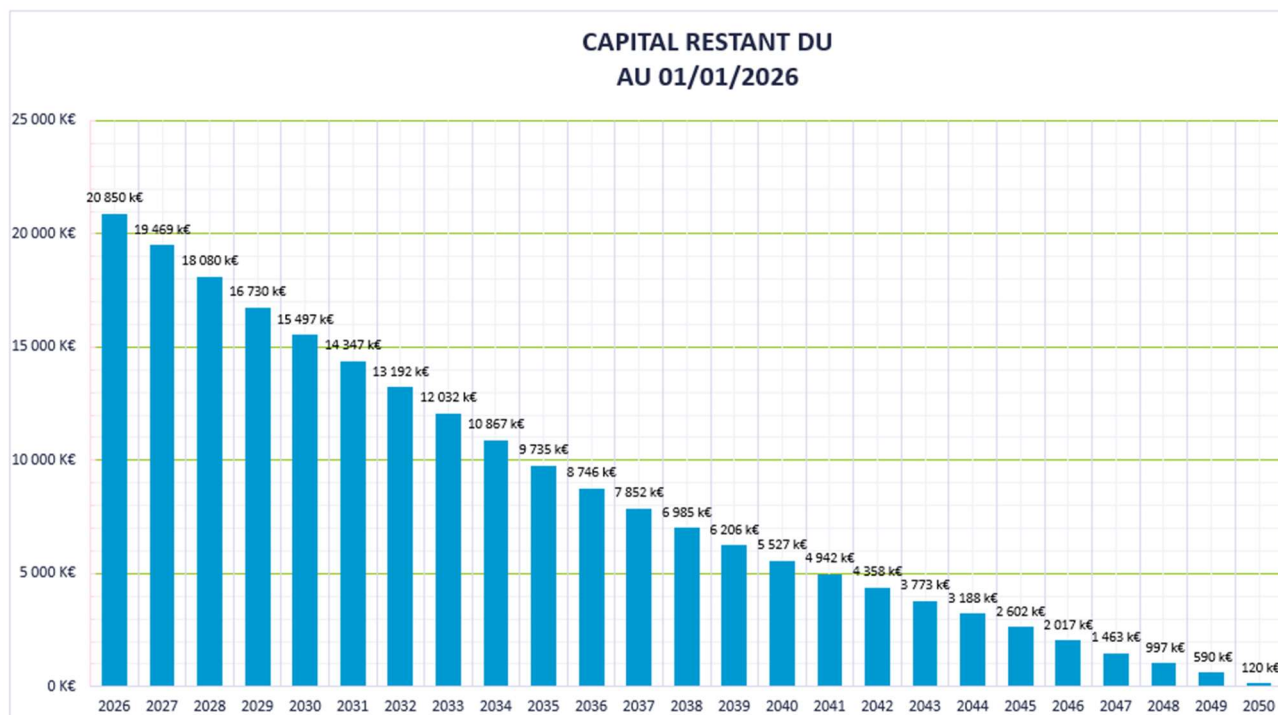


Dépenses d'investissement  
2023-2025

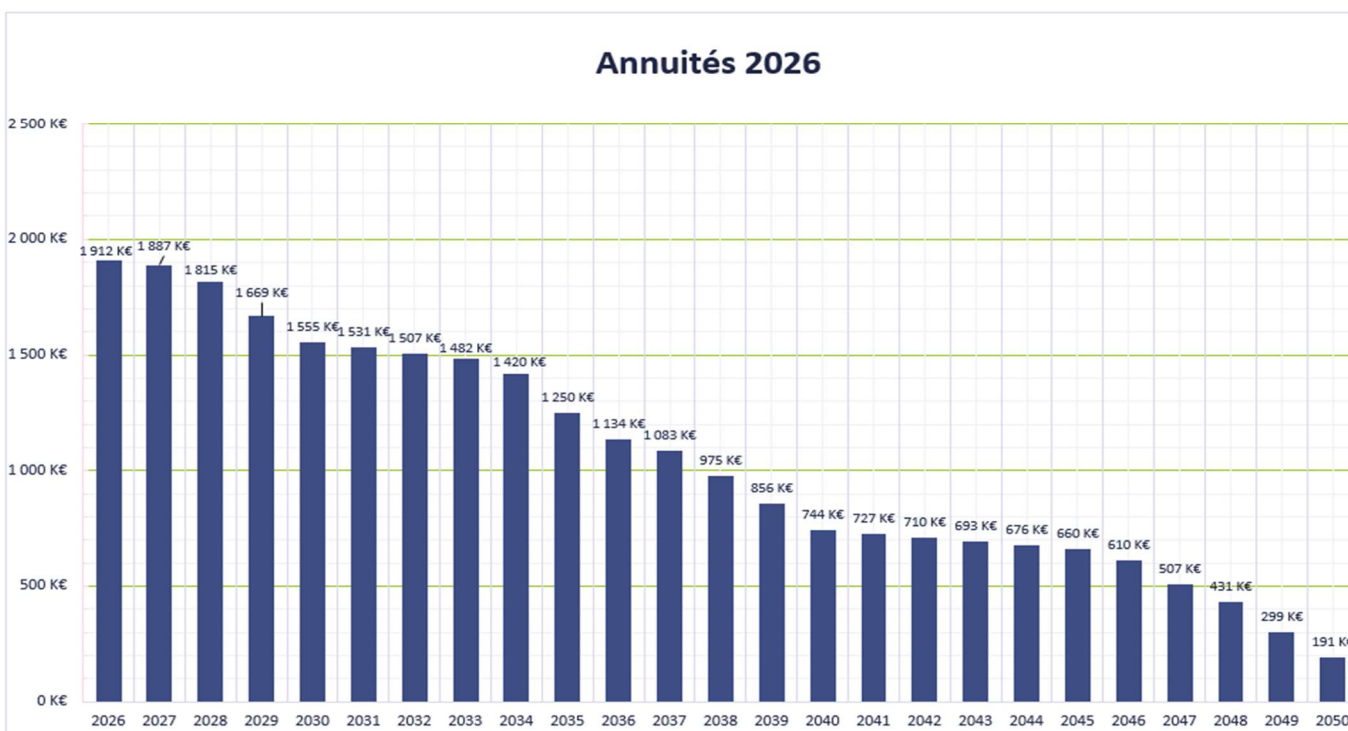
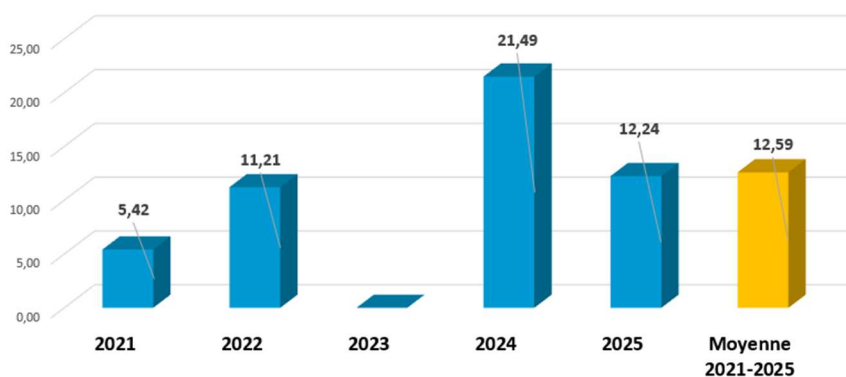


○ Capacité d'autofinancement

- Dette



Evolution de la durée d'extinction de la dette  
(En cours de la dette / Capacité d'autofinancement nette)



Information concernant de futurs emprunts : Possibilité de taux mixte, dont une partie à taux révisable non-cape.

La question à se poser sera l'intérêt éventuel d'emprunter à un taux indexé sur celui du livret A, dans un contexte à tendance inflationniste.

- *Question de Mr CHEU : la diapositive concernant le capital restant dû présente une courbe rassurante, il serait intéressant de la compléter en montrant l'autre côté de la frise chronologique, révélant ainsi la progression de l'endettement, passé de 12 millions d'euros en 2020 à 20 millions en 2025.*

*Concernant la capacité d'auto-financement, on note une progression importante sur 2025, différence entre recettes et charges de fonctionnement, avec des données chiffrées sur la diapositive, différentes concernant les années précédentes.*

- ➔ Les chiffres indiqués sont en cohérence avec les calculs de l'analyse financière de la DGFIP, atténuations de produit déduites, pour une vision plus réaliste des comptes, comme demandé l'an passé.

*Cette différence de répartition s'entend mais les totaux doivent néanmoins se recouper.*

*Concernant la capacité de remboursement d'emprunt à 12 ans en 2025, ratio assez commun, il faut toutefois noter que 12 ans est un seuil critique, 9 ans le seuil d'alerte, ce qui démontre une certaine fragilité qui devrait ressortir dans le DOB, notamment pour les non connaisseurs en comptabilité*

Mr Medaerts rappelle que le principe selon lequel « l'eau paye l'eau » n'est pas viable, des solutions sont à trouver pour ne pas arriver à des prix de l'eau exorbitants et le préfet a été alerté en ce sens.

Jean Serreau fait retour du Carrefour de l'eau de Rennes ayant eu lieu en Janvier, et de rencontres avec différents bureaux d'études qui se rejoignent tous sur un point : tous les investissements de renouvellement doivent être faits en autofinancement sans endettement, seuls les nouveaux projets ne devraient pouvoir faire l'objet d'un emprunt.

La tarification appliquée doit donc être en adéquation avec le renouvellement.

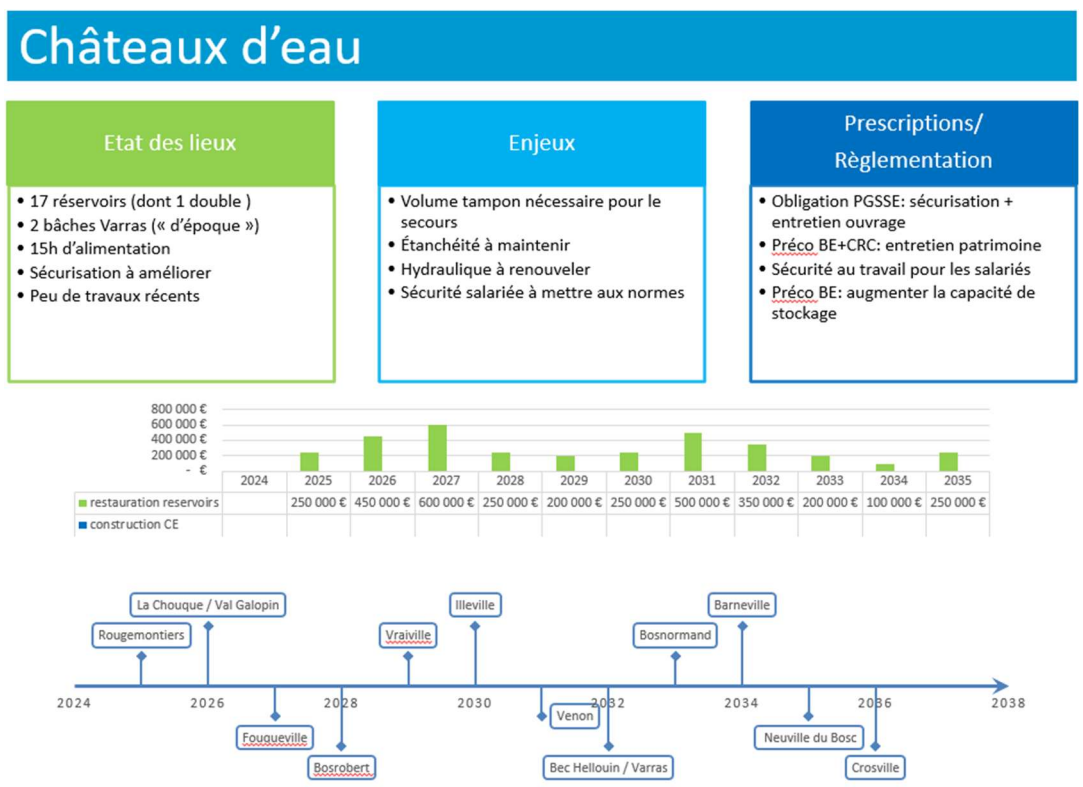
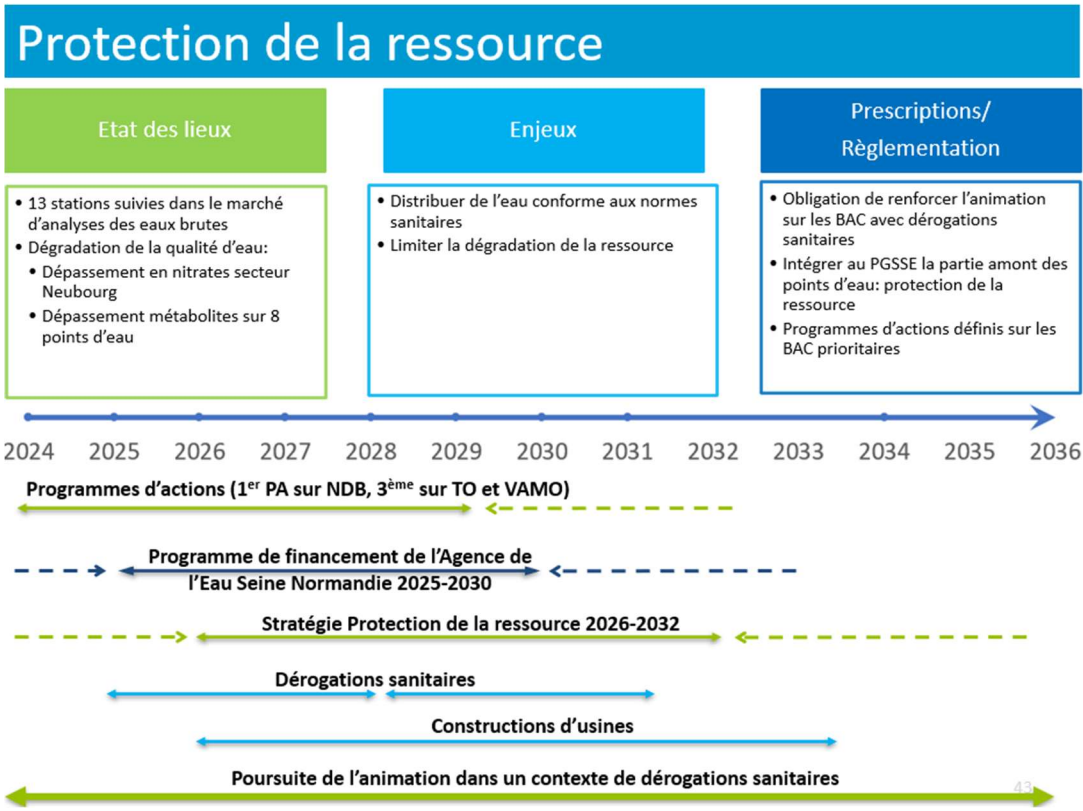
Bertrand Pecot soulève la problématique de nos infrastructures dont l'amortissement s'échelonne sur des temps longs sans pour autant qu'il n'y ait eu sur les décennies précédentes d'incorporation de ces amortissements. Créant ainsi une situation collective où l'eau a très longtemps été vendue en deçà de ce qu'elle aurait dû être si les amortissements avaient été incorporés.

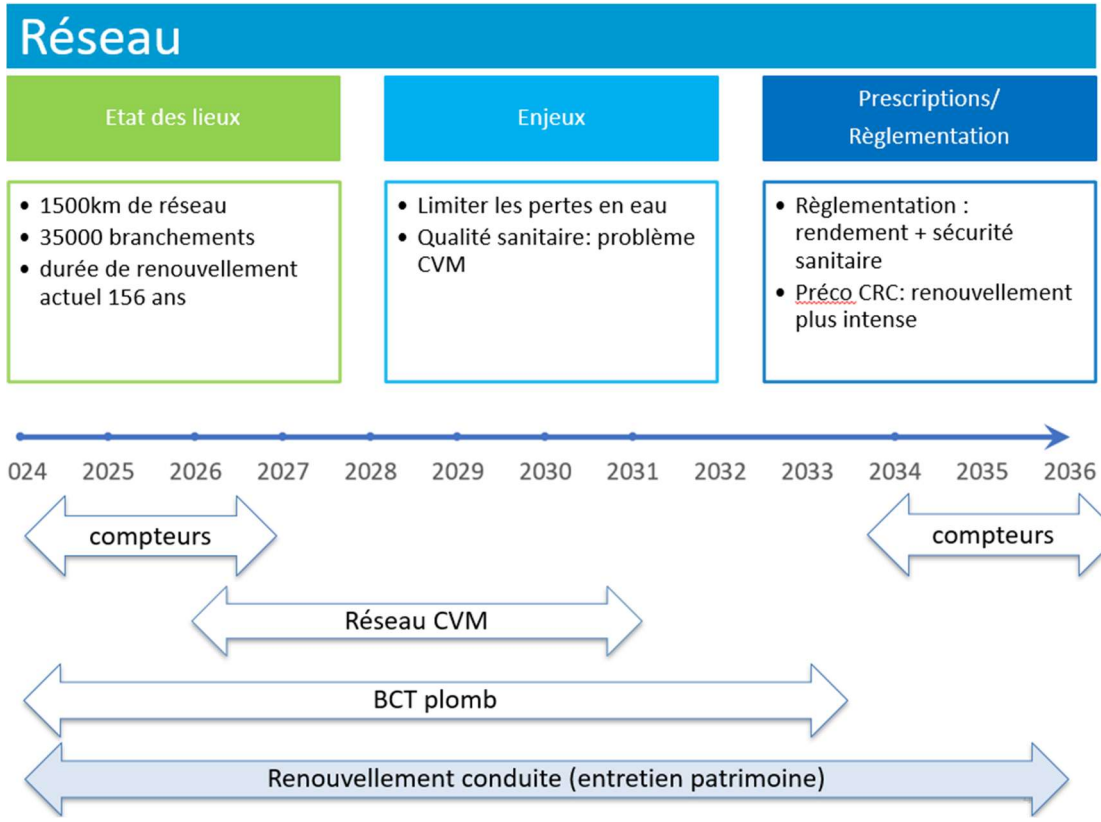
Il va donc falloir s'obliger à une corrélation entre le temps d'amortissement réel des infrastructures et les recettes. Si depuis 50 ans les provisions avaient été faites, il n'y aurait pas de problème aujourd'hui.

Mr Medaerts rappelle que les réseaux ont été déployés par la force publique puis redonnés sans compensation financière aucune.

- *Mr Cheu soulève l'idée d'un tarif différencié de l'eau, notamment pour les résidences secondaires afin d'appuyer sur ces usagers en particulier pour dégager des recettes.*

- **Présentation projets prévus**





Emplacements	Captages actuels	Traitement à prévoir				Échéance
		Dérogation	Pesticides	Nitrates	Turbidité	
TREMBLAY	Le Bois du moulin Les Forrières d'Omonville	2025-09-15 - AP n°DDARS-SE 31-25	x	x		A partir de 09/2026: phase dérogatoire 3 ans + 3 ans
NEUVILLE	Buhot la source Leduc La Neuville du Bosc (Vallée de la Haye)	2025-09-15 - AP n°DDARS-SE 29-25	x	x	x	
ILLEVILLE / MONTFORT	Ecauelon (Forêt de Montfort) Montfort sur Risles (Le Doult Claireau)	2025-09-15 - AP n°DDARS-SE 30-25	x		x	
ROUGEMONTIERS	Rougemontiers (La Porte de la Brique)		x		x	
VARRAS	UF des Varras	Conforme à ce jour métabolite R471811 du <u>Chlorotalonil</u> classé non pertinent courant 2025 (seuil à 0,9µg/L) certaines stations ne sont plus concernées				sans objet
CANAPPEVILLE	La Vacherie					
CAUMONT	Val Galopin					
ST CYR LA CAMPAGNE	le moulin Vorins Le Valanglier					
ST AMAND DES HAUTES TERRES	St Amand de Hautes terres (Le bouricar)	en attente info ARS	x			

Pour mémoire estimation des montants, conduites de raccordements comprises dans le cas de regroupement.

Ordre de priorité	Nom de l'usine	Ressource traitées	Type d'usine à mettre en place	Débit eaux brutes à traiter	Montant investissement
1	Le Tremblay Omonville	Les Forrières, Le Bois du Moulin	Traitement de la turbidité, du COT, des pesticides et des nitrates	180 m <sup>3</sup> /h	5 000 000,00 €
2	La Neuville du Bosc	Le Buhot (Bosrobert) et La Vallée de la Haye (La Neuville du Bosc)	Traitement de la turbidité, du COT, des pesticides et en prévision des nitrates	250 m <sup>3</sup> /h	8 500 000,00 €
3	Illeville sur Montfort	Le Doult Claireau (MONTFORT SUR RISLE), Forêt de Monfort (ECAQUELON) et Rougemontier	Traitement de la turbidité, du COT et des pesticides	250 m <sup>3</sup> /h	8 224 950,00 €
4	Saint Amand des Hautes Terres	Le Boutricar (AMFREVILLE-SAINT-AMAND)	Traitement de la turbidité et des pesticides	40 m <sup>3</sup> /h	4 012 375,00 €

## ORIENTATION SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### Protection de la ressource

Poursuite des programmes d'action  
Bilan et révision de la stratégie avec les nouveaux élus



### Production

- Poursuite des réhabilitations de Château d'eau
- Etude en cours sur station Tremblay



### Réseau



- Poursuite campagnes d'analyse CVM et traitement des anomalies
- Renouvellement de réseau fuyard



### Services support

- Mise en conformité de la précision des réseaux par rapport à la loi anti-endommagements (localisation des conduites en classe A sur les zones « urbaines »)

## 4/ Délibérations

- Présentation du ROB/DOB 2026

La délibération est approuvée avec 39 voix pour et 1 voix contre.

- Prorogation de la ligne de trésorerie

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## 5/ Questions diverses

La prochaine AG pour le budget 2026 sera le 09/03/2026 à Routot.

Elle est exceptionnellement un lundi du fait des délais plus court en période électorale, pour permettre une re convocation en cas d'absence de quorum.

Les élections du nouveau bureau du SERPN et du président seront votées avant le 22/05.

La semaine prochaine, aura lieu une journée de rencontre avec une agence de presse et notre société collaboratrice en recherche de fuites LEAKMITED.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.